

## Procès verbal d'installation du conseil Municipal de la commune de Combiers.

Aujourd'hui vingt Septembre 1852, les conseillers municipaux de la commune de Combiers convoqués par le Maire, en vertu de l'autorisation du Préfet, en date du huit de ce mois se sont réunis au lieu ordinaire des séances, à l'effet d'être installés dans leurs fonctions.

Ont été présents M. sieur Régis-Duquangès fils né le 2 avril 1800, Maire,

2 Maugé pierre, né le 17 février 1800, adjoint au maire,

3 Biret Thomas, né le 26 mai 1811 marchand de fer.

4 Fontas Charles, né le 1<sup>er</sup> mai 1808, propriétaire,

5 Deris martial, né le 4 Mai 1818. id.

6 Mongion Jean Anne, né le 23. 7<sup>br</sup> 1797. id.

7 Bineix pierre, né le 27. octobre 1866. id.

8 Badaille pierre, né le 23. août 1799. chef cantonnier

9 Chevies pierre, né le 12. 7<sup>br</sup> 1797. cabaretier.

10 Dusoullier pierre, né le 18. octobre 1824. caissier au bateau

11 Dutemple Jean fils Anne, né le 23. décembre 1813, tisserand

12 Deris Jean jeune, né le 18 avril 1815, propriétaire.

M<sup>l</sup> le Maire a ouvert la séance et chacun des conseillers municipaux ci dessus désigné a prêté entre ses mains le serment prescrit par l'art. 14 de

la constitution, Serment ainsi conçu :

« Je jure obéissance à la constitution et fidélité au Président. »

Cette formalité accomplie, M<sup>l</sup> le Maire les a déclarés installés dans leurs fonctions.

Fait en séance, à Combiers le 20 Septembre 1852..

Dusoullier

Fontas

Biret Thomas

Mongion

Chevies Dutemple

Deris

Bineix Badaille

Régis-Duquangès  
Maire

Maugé

Le Sieur Deris martial a déclaré  
ne savoir signer. de ce interpellé.